

NOTE DE SYNTHESE

DÉBAT NUMÉRIQUE #1

ENJEUX ET SUIVI DES ENGAGEMENTS DU JETP AU SÉNÉGAL

LEGS



Leadership, Éthique, Gouvernance, Stratégies pour l'AFRIQUE



**« PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE JUSTE ET ÉQUITABLE AU
SÉNÉGAL »**

DÉBAT NUMÉRIQUE #1

**ENJEUX ET SUIVI
DES ENGAGEMENTS
DU JETP AU SÉNÉGAL**

15 novembre 2023, sur Zoom

SOMMAIRE

INTRODUCTION **02**

**Stratégies de développement
des énergies renouvelables
dans le contexte du JETP** **03**

**JETP : enjeux et défis de la
transition énergétique au
Sénégal** **04**

**Quel est le rôle de la
société civile dans le suivi
des engagements ?** **06**

**Synthèse des
discussions** **07**

CONCLUSION **08**

INTRODUCTION

Suite à la signature de l'accord politique de Partenariat pour une Transition énergétique Juste (JETP) entre le Sénégal et le Groupe des partenaires internationaux, LEGS-Africa a lancé une initiative de réflexion et de communication autour de la question du JETP sénégalais. C'est dans ce cadre que fut organisé un webinaire sur « Enjeux et suivi des engagements du JETP au Sénégal », le 15 novembre 2023, dans la perspective d'un échange multi-acteurs sur les enjeux, perspectives et implications de ce mécanisme pour le pays, ainsi que le rôle de la société civile dans le suivi de sa mise en œuvre.

Dans un contexte global de transition énergétique, la résolution de la problématique du réchauffement climatique s'accompagne d'une préoccupation liée à la justice. En effet, les grands pollueurs du monde sont ceux qui souffrent le moins des impacts de ce phénomène dégradant, puisque c'est dans la zone sahélo-saharienne que les impacts sont le plus ressentis. Dès lors, comment accompagner les pays à revenu faible ou intermédiaire dans le financement et l'accès à la technologie pour atteindre les objectifs de transition énergétique ? Comment faire de cette transition un processus juste, impartial et équitable pour assurer non seulement la sécurité énergétique mais encore l'accès universel et à moindre coût à l'énergie ?

Pour le Président de LEGS-Africa, Elimane H Kane, qui campait le débat, ces questions sont d'une utilité stratégique, si l'on considère le système global de financement du développement, notamment le développement durable sur la base des ODD, qui a ceci de particulier qu'il repose sur une asymétrie à tous les niveaux des rapports, avec une pression accrue sur les ressources naturelles qui aggrave le dérèglement climatique et une implication démesurée du secteur privé international. La nouvelle donne stratégique que représente la transition énergétique risque d'être un terrain de reproduction de ce paradigme.

L'embarquement du Sénégal dans le JETP peut paraître inopportune, eu égard à la faiblesse de son empreinte carbone, quand bien même les effets du changement climatiques y sont fortement vécus. Mais surtout, au regard de la structure économique du pays qui se caractérise par une extraversion, où le déficit budgétaire se justifie par une forte dépendance énergétique à des énergies fossiles, du reste onéreuses. Dans ce contexte, les découvertes d'hydrocarbures peuvent se présenter comme une aubaine, notamment avec la possibilité d'utiliser le gaz naturel exploité comme source d'énergie. Toutefois, le Sénégal regorge d'un potentiel énorme en matière d'énergies renouvelables à mettre à profit.

Telles sont les questions qui étaient au cœur de ce débat.

Telles sont les questions qui étaient au cœur de ce débat.

Les panélistes sont successivement intervenus sur les stratégies de développement des énergies renouvelables dans le contexte du JETP, les enjeux et défis de la mise en œuvre de la transition énergétique ainsi que le rôle de la société civile dans le suivi des engagements. Il s'agissait de Madiop Ndiaye de l'Agence nationale pour les Energies renouvelables (ANER), de Papa Daouda Diène de Natural Resource Governance Institute (NRGI) et de Elimane Haby Kane.

Stratégies de développement des énergies renouvelables dans le contexte du JETP

Nous présentant l'ANER, de prime abord, Madiop Ndiaye a rappelé la mission principale de ladite structure qui est celle de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, y compris la bio-énergie, dans tous les secteurs d'activités. Il s'agit de contribuer à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire attractif ; élaborer et exécuter des programmes et projets nationaux d'énergies renouvelables et assurer leur cohérence ; vulgariser l'utilisation des équipements pour la production d'électricité d'origine renouvelable ; participer à la promotion de l'émergence et du développement d'entreprises du sous-secteur et y encourager l'investissement ; réaliser des études techniques, économiques et financières des projets relatifs aux énergies renouvelables et assurer le suivi de la mise en œuvre ; et enfin identifier, évaluer et exploiter le potentiel en ressources énergétiques renouvelables.

Sur le plan stratégique, le secteur des énergies renouvelables s'ancre dans un cadre politique et institutionnel propice au développement de ces énergies, notamment avec la création de l'ANER et de l'AEME, le Plan Sénégal émergent 2029-2035, la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie 2018-2022, ainsi que l'élaboration de la Contribution déterminée au niveau national pour l'horizon 2035.

Les deux principales lignes directrices du PSE/LPDSE dans le domaine renvoient à la mise en place d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire attractif pour le développement des énergies renouvelables et un mix énergétique avec un taux de pénétration de ces énergies de 30% déjà atteint en 2022. Cependant, avec les nouvelles orientations politiques de renforcement du mix énergétique avec la stratégie « GAS TO POWER » basée sur l'utilisation du gaz naturel et du gaz domestique, la part des énergies renouvelables sera maintenue à ce taux. Mieux encore, le Sénégal s'est souscrit, conformément aux engagements de l'article 6 de l'accord de Paris sur les changements climatiques, à l'atteinte d'un taux de pénétration de 40% d'énergie renouvelables dans le cadre du JETP.

La stratégie de développement des énergies renouvelables a introduit des innovations majeures, parmi lesquelles une incitation fiscale consistant en l'exonération de la TVA sur les équipements de production d'énergies renouvelables, l'adoption d'un nouveau code de l'électricité et autres décrets, ainsi qu'un nouveau code des investissements en cours d'élaboration.

Après avoir présenté brièvement les programmes et projets prioritaires de l'ANER, Madiop Ndiaye a attiré l'attention sur les défis du secteur. Il s'agit, à court et moyen terme, de faciliter l'accès au financement pour la réalisation de projets et programmes d'énergies renouvelables (y compris l'accès aux fonds verts), promouvoir l'installation au Sénégal d'entreprises de production et/ou de montage d'équipements de production d'énergies renouvelables et l'implantation d'unités industrielles capables de prendre en charge la réparation et le recyclage des différentes composantes d'unités de production d'énergies renouvelables installées au Sénégal. Il faudra également mettre en place un système de contrôle de la qualité des équipements de production d'énergies renouvelables, de même qu'un atlas en partenariat avec l'ANCIM.

Il termine son exposé en soulignant la nécessité de proposer des financements innovants à des taux compétitifs et des conditions moins contraignantes et d'appuyer la mise en œuvre de projets intégrant une part importante de contenu local.

JETP : enjeux et défis de la transition énergétique au Sénégal

Au-delà des objectifs d'accès à l'énergie et de décarbonation, le JETP représente, selon Papa Daouda Diène, une opportunité de démontrer l'impact de l'investissement massif dans le déploiement des énergies renouvelables dans le cadre d'un mécanisme de transition énergétique qui se veut juste et équitable.

Le JETP renforce l'ambition du Sénégal en matière d'énergies renouvelables avec un objectif de mix énergétique porté à 40% d'ici 2030 et encourage par là le développement d'une stratégie globale résiliente au changement climatique pour le secteur de l'énergie. Diène fait noter tout de même que malgré une reconnaissance explicite et mineure du gaz en tant qu'énergie de transition, le mécanisme ne soutiendra sous aucune forme le développement du secteur gazier. Sur ce point, il convient de noter que la déclaration ne précise guère comment ces 40% de renouvelables seront atteints.

Ce processus du JETP déjà long et complexe risque d'être retardé par les contingences liées au contexte électoral et les mutations y sous-jacentes qui prévaudront en 2024. Or, plusieurs livrables, dont la stratégie bas-carbone à long terme, le plan d'investissement, la LPDSE, sont attendus cette année.

Sur le plan stratégique, il évoque la nécessité de procéder à une évaluation consciencieuse et précise des implications du nouveau processus sur les occupations économiques des secteurs qui dépendent jusque-là des énergies fossiles en délaissement. Les activités prévues dans le cadre du processus devraient concourir à l'avènement d'une véritable économie verte, avec une approche de développement inclusif favorisant le secteur privé local. Ce, à travers un accompagnement dans la maîtrise de la technologie nécessaire et leur implication significative dans la mise en œuvre des projets.

Quel est le rôle de la société civile dans le suivi des engagements ?

Diene estime que les OSC doivent s'entendre sur la définition et la portée de la transition énergétique juste, définir leur cadre de collaboration et identifier les thématiques prioritaires pour les groupes et communautés qu'elles représentent. D'un autre côté, ils devront veiller à la bonne circulation de l'information et la transparence pour toutes les parties (gouvernement, IPG, investisseurs, etc.), notamment en ce qui concerne les instruments de financements, les conditions et leurs allocations, les incitations pour les énergies renouvelables, les procédures d'attribution marchés, la participation du secteur privé national, etc.

Grosso modo, une participation efficace de la société civile requiert l'accès à l'information, une disponibilité de capacités techniques, une mobilisation des parties prenantes et une bonne représentativité impliquant une redevabilité active.

La société civile devrait, aussi, selon Elimane Kane, s'impliquer dans l'élaboration du plan de financement et proposer des mécanismes de monitoring de cet outil pour parer à toute éventualité de répliation des sources d'inégalités créées par les autres modèles de financements du développement que nous avons connus. Mieux, les OSC pourraient même envisager la mise au point d'un indice facilitant l'appréciation du niveau de responsabilité des financements du JETP, en tenant compte d'un certain nombre de principes (transparence, équité, inclusion, redevabilité, respect des droits humains et socio-économiques, de justice climatique, etc.).

La société civile devra s'assurer que la stratégie de transition énergétique juste soit connectée aux intérêts du pays et que dans le sillage des finances climatiques, les ressources qui supportent le processus soient utilisées selon les mêmes principes de transparence et de redevabilité. Elle devra somme toute contribuer à la réalisation d'une transition énergétique juste et réellement équitable, au service d'un nouveau type de développement, une nouvelle économie verte et durable.

Synthèse des discussions

Dans les discussions qui ont suivi l'ouverture du débat au public, un certain nombre de préoccupations ont été partagées.

Ainsi, réagissant à l'interpellation de Dr Abdou Gueye sur le contenu à donner au terme « juste » se rattachant à la transition, les panélistes ont partagé différentes perspectives de lecture selon leur position. Ainsi, si pour Elimane Kane, la notion renvoie à l'équilibre dans l'appui nécessaire à l'effort global de décarbonation de ceux qui ont plus participé à la pollution, Madiop Ndiaye l'entend comme la juste proportion entre le respect des engagements internationaux sur le climat et le besoin de tirer profit de l'exploitation des hydrocarbures, notamment le gaz naturel. Papa Daouda Diene, pour sa part, mentionne la dimension de justesse du JETP qui reconnaît la différence et la particularité de chaque Etat dans son parcours de transition énergétique. La justesse du JETP suppose en outre que les pays en développement bénéficiaires de soutiens financier et technique sont eux-mêmes les architectes de leur stratégie de JETP.

Mamadou Salif Sané était plutôt préoccupé par la problématique du suivi et de la gestion des impacts environnementaux et sociaux corollaires aux projets et celle des exonérations fiscales prévues pour le développement des énergies renouvelables, sachant que ce mécanisme a fortement encouragé l'évitement fiscal agressif dans le secteur extractif. Mais Madiop Ndiaye de rassurer que ces mesures incitatives sont dédiées non seulement à la promotion des énergies renouvelables, mais surtout à protection du marché national par la pénétration d'équipements de qualité.

Au-delà du JETP qui soutient davantage les objectifs de transition du G7, l'Etat devrait s'orienter, dans une perspective souverainiste, vers une stratégie globale de transition énergétique, soutient Thialy Faye. Il serait dès lors judicieux de pousser la réflexion sur d'autres sources de financement, comme les ressources domestiques. A la société civile, il invite à mettre en place un cadre de veille et de suivi de la mise en œuvre du JETP.

Elimane Kane relève par ailleurs un risque de répliquabilité, dans la nouvelle économie de production d'énergies renouvelables, du système d'exploitation de nos ressources naturelles basé sur des rapports asymétriques à la faveur du secteur privé international.

Face aux acteurs multinationaux pour le moins compétitifs, les Etats faibles comme le Sénégal devraient maîtriser l'initiative de la transition énergétique avec un accent particulier sur la recherche-développement afin de s'emparer de la technologie nécessaire et orienter la production vers des secteurs à fort potentiel énergétique. Il suggère d'élaborer, sur la base des projets d'exploitation d'énergies fossiles en cours, des stratégies de maximisation des revenus tirés de ces activités pour les réinvestir dans le développement d'énergies renouvelables.

CONCLUSION

Les différentes questions soulevées dans le cadre du débat qui s'est avéré fructueux renforcent la nécessité, pour l'ensemble des parties prenantes, de penser un cadre consensuel et inclusif de transition énergétique juste.

En attendant, LEGS Africa mène une recherche pour mieux appréhender et faire comprendre la portée du nouveau mécanisme que représente le JETP, sa structure de gouvernance, les enjeux et risques, ainsi que les défis et opportunités y afférents.

Pour aller plus en profondeur, le débat sera prolongé par un second webinaire, toujours dans une approche multi-acteurs et constructive pour contribuer à une transition énergétique juste.

CONTACT :

Email : legs.africa2063@gmail.com
www.legs-africa.org
www.citizenlegs.org

Yoff, 4 Route de l'Aéroport , 2ème étage
Dakar - Sénégal
Tel : 33 860 24 87 // 77 414 17 65